

## Le Luxembourg marque le pas

Au classement de la compétitivité selon IMD, le Luxembourg recule d'une place et devient cinquième.

MARC FASSONE

L'institut suisse IMD (International Institute for management development) publie chaque année son « World competitiveness yearbook ». Une enquête internationale basée sur des indicateurs statistiques ainsi que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise dans 55 pays. Au Luxembourg, elle est conduite par la Chambre de commerce.

Résultat 2008: la position « compétitive » du Luxembourg s'est légèrement dégradée. En 2007, après trois années passées entre le 9<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> rang, le Grand-Duché avait conquis la 4<sup>e</sup> place. En 2008, il est cinquième derrière les États-

Unis, Singapour, Hong Kong – déjà les trois premiers de l'année dernière – et la Suisse – 6<sup>e</sup> en 2007.

Qui dit étude dit démonstration. Pour la Chambre de commerce, la leçon à tirer de l'exercice est que, plus que jamais, « les réformes structurelles, que ce soit dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, de la formation initiale et continue, de la sécurité sociale, de la fiscalité, des finances publiques ou des infrastructures, restent d'actualité. »

### LES FAIBLESSES

Si on détaille les forces et faiblesses de l'économie mesurées à l'aune de la grille IMD, grille qui repose sur quatre indicateurs, à savoir les performances économiques, l'efficacité des pouvoirs publics, l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures, que constate-t-on?

En termes de performance éco-

nomique, si le pays est 4<sup>e</sup> – « son moins bon classement des cinq dernières années » – grâce au dynamisme de la Place, le tissu économique reste trop peu diversifié.

Pour ce qui est de l'efficacité des politiques publiques, le rapport pointe « une nette détérioration », le pays passant du 9<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> rang.

« Ce résultat souligne la nécessité d'étudier de près les déterminants de l'efficacité des pouvoirs publics au Luxembourg, » commente la Chambre de commerce.

IMD pointe également, « cette année encore », la perte d'attractivité du Luxembourg en matière de politique fiscale en faveur des sociétés. « Comparé aux autres pays de l'OCDE, le Luxembourg n'offre plus un environnement fiscal attractif pour les entreprises. »

Et de demander d'urgence une réforme fiscale, « enjeu majeur d'amélioration de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises. »

Réforme « urgente » également,

celle de la législation en matière de droit du travail et du système d'indemnisation des chômeurs « qui n'incite pas ceux-ci à chercher rapidement un nouvel emploi. »

En termes d'environnement des affaires, la tendance est également au repli, le Luxembourg passant de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> place. Principal accusé: le coût du travail, même si le rapport reconnaît le niveau élevé de la productivité.

Dernier point: le niveau des infrastructures, source de préoccupation récurrente. Sur l'année, le pays est passé de la 15<sup>e</sup> à la 18<sup>e</sup> place.

Les manques, tant en termes d'infrastructures de communication que de formation de capital humain ou en matière de création de connaissances (recherche scientifique, R&D, innovation), sont connus.

Autant de constats qui vont alimenter les réflexions des uns et des autres pour l'année qui vient.